

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE de BEURLAY

~~~~~  
**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 19 septembre 2016**

~~~~~

L'an deux mil seize, le dix-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2016

Etaient présents : Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Gaëlle DALAIS, René BERTON, Danièle DOAN VAN, Annick MOUHÉ, Mathieu GESLOT, Liliane ANDRÉ, Magali LABBEY.

Absent excusés : Michelle DUMAS PREVOS, Philippe MATHIEU, Carolle ROULIN

Pouvoirs : Christelle JARRIGE a donné pouvoir à René BERTON

Stéphane MONCEAU a donné pouvoir à Olivier MACAUD

Absent : Emmanuel ROY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Voisins vigilants
- Nouvelle numérotation dans une rue
- Contrat téléphonique
- Convention orange pour occupation du domaine public
- Bilan rentrée scolaire
- Ouverture aire de jeux
- Courriel d'un administré concernant la vitesse sur la RD 137
- Rendez-vous avec le CAUE le 29/09 pour le magasin COOP
- Questions diverses

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération pour décision Modificative

VOISINS VIGILANTS

Le dispositif voisins-vigilants est une réponse à l'insécurité pour notre commune. Il permet à chacun de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie sous le contrôle de la municipalité.

Le dispositif se présente sous deux formes :

- 1- Chaque administré peut s'inscrire gratuitement sur le site de **voisinsvigilants.org**, la démarche est gratuite. Ils recevront gratuitement un kit

- 2- Pour la municipalité, c'est le dispositif mairie vigilante d'un coût de 800 euros TTC. Cela permet de centraliser toutes les alertes. Elle reçoit un kit (panneaux autocollants) et peut grâce à une plate- forme d'envoyer des alertes météo, sanitaire, sécurité par mail tout type d'informations générales.

Le ministère de l'intérieur estime une baisse de 20% à 40% des cambriolages, lorsque les communes sont équipées de ce dispositif.

En adhérant à ce concept, les autorités peuvent intervenir afin d'expliquer les différentes actions mises en place. Le coût de ce dispositif est déjà prévu au budget.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'adhérer à « Mairie Vigilante »

NOUVELLE NUMEROTATION DANS UNE RUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'ajouter un numéro bis dans la rue du Maréchal Leclerc. En effet, la maison située 16, rue du Maréchal Leclerc cadastrée section B N°674 a été vendue et vue la superficie du bien la propriétaire demande un numéro supplémentaire.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide :

- D'attribuer le numéro 16 bis en complément du 16, rue du Maréchal Leclerc

CONTRAT TELEPHONIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous sommes encore en attente de devis.

CONVENTION ORANGE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du nouveau contrat de bail ORANGE pour l'antenne qui se trouve sur la parcelle cadastrée C n° 491, pour installer une antenne supplémentaire pour l'opérateur FREE

La modification du contrat prendra effet à la date du 22 octobre 2016 pour une durée de 12 ans.

Le loyer est en cours de négociation, il prend effet à partir du 22 octobre 2016, payable à l'avance.

Il sera augmenté annuellement de 2 %.

Une facture et un titre seront établis.

Après avoir entendu les explications et examiné le bail, le conseil municipal :

- Prend acte des explications ci-dessus détaillées,
- Approuve le bail,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le présent bail avec ORANGE France UNITE DE PILOTAGE RESEAU SUD-OUEST et tout document s'y rapportant,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

BILAN RENTREE SCOLAIRE

Ce sujet est abordé par Madame la 2^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires.

La rentrée scolaire s'est très bien passée. Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) ont repris le 12 septembre.

Cette année, des innovations sont mises en place dans les projets manuels. Il est prévu que les enfants fabriquent des décorations qui seront mises dans les parterres devant le café.

Le TAP « bricolage » a repris ses activités parmi elles la fabrication de sapins en bois. La nouveauté cette année est une activité chorale animée par Manuel AUDIGÉ de l'école de musique de St-Georges des Coteaux.

La Communauté de Communes de St-Porchaire propose de mettre à disposition un intervenant pour parler de l'environnement et de l'écologie lors de TAP.

En ce qui concerne la paroi d'escalade installée sur un mur du plateau scolaire, il est demandé que les employés communaux la peignent afin que les enfants de l'école puissent faire une décoration.

Une chasse d'eau est à réparer et un arbuste est à tailler.

Le problème du bruit à la cantine est toujours présent. Une solution est proposée, celle d'installer un sonomètre. Celui-ci consiste à mesurer les décibels et est doté de couleurs. Il passe du vert au rouge plus les décibels augmentent. Ce dispositif aurait un aspect éducatif. Il est donc décidé d'acheter cet appareil et de l'installer à la Salle des Fêtes.

OUVERTURE AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'aire de jeux est finie. Elle sera en libre accès.

Un courrier va être adressé à toutes les nounous et un mot sera mis dans les cahiers des enfants de l'école.

COURRIEL D'UN ADMINISTRÉ CONCERNANT LA VITESSE SUR LA RD 137

Monsieur le Maire fait lecture au conseil municipal d'un courriel envoyé par un administré. Ce dernier se plaint de la vitesse excessive sur la RD 137. Il propose que soit installé un feu tricolore qui passe au rouge lorsque les véhicules roulent trop vite.

M. le Maire va faire cette demande auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime qui gère le réseau routier dans cette partie de la commune.

Dans son prochain entretien avec M. VIGNERON de la Direction des Infrastructures, M. le Maire proposera également que 2 passages piétons soient mis en sécurité.

RENDEZ-VOUS AVEC LE CAUE LE 29/09 POUR LE MAGASIN COOP

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rendez-vous avec Madame PLAIRE, architecte au CAUE de la Rochelle, afin d'étudier la faisabilité de mettre un commerce sur la commune.

DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dépenses non prévues du SDEER au budget d'un montant de 627 €

Travaux :

Remplacement projecteur vétuste au terrain de Foot – Remplacement d'un coffret vétuste au Maillou – Remplacement d'un coffret vétuste au poste Pontoise Route de Bords

Après l'avoir entendu, le conseil municipal accepte la décision modificative telle que présentée.

TOUR DE TABLE

Olivier MACAUD

- Mise en place prochainement d'un panneau annonçant le marché hebdomadaire du mercredi
- L'association de football FC Beurley a changé de président.
- Dans le cadre des Journées du Patrimoine, de nombreux visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir le moulin de Beurley. Je remercie Jacques PROTEAU d'avoir assuré les visites.

Liliane ANDRE

- Le cinéma en plein air qui a eu lieu cet été a eu du succès. 70 à 80 personnes se sont retrouvées dans le jardin en bas de l'église. Je trouve que c'est un concept intéressant.

Magali LABBEY

- nous constatons toujours le problème avec les odeurs et les aboiements des animaux d'un administré au village du Rocher.

Gaëlle DALAIS

- Je suis à la recherche de spectacles de fin d'année pour les enfants de l'école.
- Lors des locations de la salle des fêtes, le problème du bruit est toujours présent. Peut-on prévoir des solutions pour pallier à ces désagréments. Il serait intéressant de réunir les riverains proches de la salle des fêtes afin de recueillir leurs idées.
- un problème se pose en ce qui concerne le dépôt des conteneurs d'ordures ménagères dans l'impasse des Frênes. Une solution va être trouvée.

René BERTON

- nous avons demandé un devis au Syndicat de la Voirie pour faire refaire les passages piétons. Certains passages doivent déplacer pour être aux normes handicapés.

Gérard GANDAUBER

- Le prochain recensement de la population aura lieu en janvier-février 2017.
- Dans les jours prochains, je dois rencontrer M. VIGNERON de la Direction des Infrastructures, pour évoquer le virage de la route de Bords suite à un courrier d'administrés et divers travaux à faire sur la commune.
- Un courrier des habitants de la rue du Fief a été adressé à la mairie concernant les caniveaux centraux de la rue qui sont encore descellés. Ils vont être refaits par une entreprise qui fait les travaux dans la zone artisanale.
- Le Secours Catholique nous remercie pour la subvention que nous leur avons allouée.
- Une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) a été déposée en Mairie afin de savoir si la commune veut faire valoir son droit de préemption concernant une parcelle située en zone UB. Le futur acquéreur souhaite rénover le bâtiment existant pour aménager 2 logements (studios) tout en respectant les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France. Après avoir exposé les faits aux membres du conseil, vu également la superficie du terrain et le cadre environnant nous décidons de s'opposer au projet et de ne pas utiliser le droit de préemption vu le prix élevé demandé.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h30.